



Cessation d'activité d'une entreprise individuelle

Par **ELLA13**, le **17/10/2008** à **08:02**

Bonjour,

Je suis depuis 4 ans en profession libéral (gestion d'une cabinet de conseil en affaire de gestion) en Entreprise Individuelle.

Depuis jle début de l'année, je n'arrive plus à m'en sortir.

J'ai 4000 € de dettes vis à vis du centre d'impôt pour la TVA. Ils m'ont fait une saisie sur compte et on récupérer 2100€. Maintenant le solde, je ne peu plus rien payer.

J'aimerais savoir, si je fais une radiation est-ce que cela va arrêter les poursuites?

Où est-il plus judicieux de faire une rachat de l'entreprise individuelle par une société style eurl ou je serais la gérante ainsi repartir en tant que nouveau créateur.

Comment faire là je suis complètement perdue.

Dans l'attente de votre réponse